



Conseil Départemental UNSS du 14 Décembre 2020

Déclaration liminaire du SNEP-FSU 78

M l'Inspecteur d'Académie, Madame l'Inspectrice d'Académie adjointe en charge du sport scolaire, Mesdames Messieurs les membres du CDUNSS,

En cette période de crise sanitaire et sécuritaire, nous souhaitons pour commencer cette déclaration mettre en avant l'engagement sans failles des cadres de l'UNSS et des professeurs d'EPS animateurs d'AS qui ont déployé, et qui déploient encore, une activité exceptionnelle pour s'adapter à un contexte compliqué et dégradé. Cet engagement a permis, et permet, au service public du sport scolaire de continuer de fonctionner du mieux possible en l'absence de rencontres et avec l'application de protocoles sanitaires changeants et très contraignants.

Alors que la situation est déjà rendue particulièrement compliquée, comment ne pas évoquer les AS qui se sont vues empêchées de fonctionner en raison de décisions politiques prises dans certaines communes du département, interdisant l'accès de certaines AS aux équipements sportifs. Nos collègues ne devraient pas à avoir à gérer ce genre de situation pour pouvoir exercer leurs missions et offrir à leurs élèves le service public auxquels ils ont droit.

Dans d'autres AS se sont des chefs d'établissements, présidents d'AS qui ont pris la décision d'interrompre momentanément le fonctionnement des AS.

Nous constatons ainsi avec effarement et indignation que la gestion de cette crise, déléguée au niveau local, a révélé une très grande inégalité de traitement sur le territoire Yvelinois. Nous déplorerons de telles disparités et demandons que tout soit mis en œuvre pour accompagner au plus vite la reprise de toutes les AS du département dans les meilleurs conditions possibles.

Dans ce contexte nous partageons également l'inquiétude des élus des AS pour les AS de Lycée qui sont particulièrement touchées. La baisse du nombre de licenciés, amplifiée par cette crise sanitaire, et les difficultés financières sont avant tout dus aux conséquences de la réforme du Lycée qui impacte le mercredi après-midi et de l'imposition du contrat UNSS. A ce titre nous continuons de demander à l'UNSS des aides exceptionnelles aux AS en difficulté financière et la réversibilité du contrat.

Pour toutes ces raisons, et comme cela a pu être le cas avec la mise en place avortée du 2S2C en juin dernier, nous tenons à faire part de notre plus grande vigilance afin que la parenthèse que nous vivons actuellement ne soit pas instrumentalisée par notre Ministre pour détériorer le Sport Scolaire du second degré tel que nous le connaissons et le concevons.

Dans la perspective de la réécriture du PDDSS, nous remercions nos collègues cadres de nous avoir associé aux travaux préparatoires. Nous prendrons part activement aux réflexions afin que ce dernier soit un point d'appui solide pour un fonctionnement efficace du sport scolaire dans nos AS et notre département.

Enfin, comme évoqué lors des précédents CDUNSS, il nous semble indispensable de renforcer les moyens humains au service départemental au regard de la charge de travail considérable assurée par nos collègues. Il faudrait pour cela au minimum revenir au nombre de personnes occupant des postes de secrétariat et de cadre avant 2009.